

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2017-2018

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Arts Visuels	
Orientation	-	
Intitulé du module	Travail de Bachelor	
Code	3AV23	AAV303736F17
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre	
Crédits ECTS	14	
Prérequis	150 crédits ECTS validés	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module permet à l'étudiant-e d'intégrer toutes les informations et compétences acquises durant les semestres précédents, en lui donnant l'occasion de réaliser un travail personnel artistique témoignant de sa maîtrise, de sa maturité et de son autonomie.	
Contenu et formes d'enseignement	Aboutissement du travail personnel de recherche et expérimentations pratiques en atelier avec l'encadrement des professeur-e-s de la filière (12 périodes hebdomadaires).	
Modalités d'évaluation et de validation	Les travaux réalisés font l'objet d'une évaluation par un jury extérieur au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum.	
Modalités de remédiation et de répétition	Pas de remédiation. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.	
Enseignants	Professeur-e-s et intervenant-e-s du BA Arts Visuels	

Responsable du module	Stéphane Kropf	
Descriptif validé le	13 juillet 2017	par Stéphane Kropf